

Laboratoire
de l'Égalité

Partager
une culture commune de l'égalité
entre les femmes et les hommes.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Sommaire

SOMMAIRE	2
GOUVERNANCE : DIVERSIFIER LES PROFILS D'EXPERT-ES ET MIEUX REpondre AUX ATTENTES DU CLUB DES PARTENAIRES.....	4
Instances et équipe permanente.....	5
Partenaires financiers	6
Le Club des partenaires	6
UNE REFLEXION STRATEGIQUE SUR LES FUTURS DEFIS A RELEVER EN MATIERE D'EGALITE PROFESSIONNELLE.....	7
Thématiques de travail pour 2014-2016.....	8
DES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES AUX DECIDEURS POLITIQUES ET ECONOMIQUES.....	10
Lutte contre les stéréotypes.....	11
Education à l'égalité des filles et des garçons.....	11
Développement des modes d'accueil des jeunes enfants.....	12
Réduction du congé parental	13
Les communiqués de presse.....	14
OUTILS PEDAGOGIQUES ET ACTIONS DE SENSIBILISATION	17
La collection égale à égal.....	18
Les Rendez-vous de l'égalité à Paris et en région.....	21
Partenariats	22
Interventions.....	22
Visibilité sur le web et dans les médias	23

2010 est l'année de la création du Laboratoire, de la structuration et du rassemblement des acteurs et actrices de l'égalité : Le Laboratoire apparaît en tant que force de proposition, avec des mesures pour améliorer les retraites des femmes, qui permettent de faire émerger ce sujet dans le débat public. C'est un premier travail fondateur, qui pose concrètement les objectifs du Laboratoire de l'égalité et les méthodes d'action dont il se dote pour les atteindre.

2011 est une année charnière : La perspective des élections présidentielle et législatives de 2012 oriente une partie de la stratégie. Il est décidé de rédiger un pacte formulant des propositions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et de le soumettre aux candidat-es à l'élection présidentielle. Ce Pacte pour l'égalité est présenté en juin 2011, et soutenu par un tour de France.

2012 est l'année de la concrétisation : Plusieurs candidat-es à l'élection présidentielle signent le Pacte pour l'égalité. Le nouveau gouvernement concrétise son engagement au travers de la création d'un Ministère des droits des femmes. Les actions de lobbying auprès des décideurs publics et économiques se développent afin de pousser les propositions du Pacte. Le Laboratoire de l'égalité élargit son champ d'action au-delà des grandes entreprises (professions libérales, employé-es des services à domicile, fonction publique, entrepreneuriat féminin...) et crée son club des partenaires. Une campagne de sensibilisation grand public sur l'invisibilité des femmes dans l'entreprise est lancée.

2013 est l'année de la diversification des méthodes d'intervention : Le Laboratoire de l'égalité lance son Laboratoire des stéréotypes afin de changer les représentations sur les rôles des femmes et des hommes dans le monde de l'éducation, du travail et des médias. Il développe un travail de fond sur différents sujets peu relayés par les pouvoirs publics et privés ou non abordés sous le prisme de l'égalité, comme la place des femmes dans la culture ou l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'articulation vie professionnelle/familiale des parents. Pour faire face à une demande croissante de sensibilisation aux questions d'égalité, le Laboratoire développe différents formats de rencontres adaptés à chacune et à chacun : états généraux de l'égalité, colloque sur la réforme des rythmes scolaires et l'égalité, dîner-débat à l'Assemblée nationale, rencontre au Grand Orient de France, journée de conférences et animations dans le cadre du Salon de l'éducation.

2014 est l'année de la réflexion sur les défis restant à relever en matière d'égalité : Depuis la création du Laboratoire de l'égalité en 2010, les organisations agissant en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes se développent, le Ministère des droits des femmes se fait le relais des propositions, développe des mesures incitatives et/ou coercitives - regroupées au sein du projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - et initie des actions pour doter les acteurs de l'égalité d'outils de sensibilisation. Le Laboratoire de l'égalité, prenant la mesure de ces évolutions, engage une réflexion interne sur les prochains défis à relever en matière d'égalité. Il lance une consultation auprès des expert-es de ses instances et définit les futures thématiques de recherche, celles à approfondir en lien avec le Club des partenaires et les sujets d'interpellation des décideurs politiques et économiques pour la période 2014-2016. Les nouvelles orientations portent également sur les méthodes et modalités d'action du Laboratoire de l'égalité. Dans ce cadre, le Laboratoire adapte l'organisation du Club des partenaires afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises membres. Il développe également des rencontres « Les Rendez-vous de l'égalité » à Paris et en régions afin d'offrir au grand public un temps d'échange régulier en présence d'expert-es issu-es de différents milieux de la société sur des sujets très variés et aussi pour répondre à une demande de diffusion des travaux du Laboratoire en région. Enfin, le Laboratoire de l'égalité lance sa collection de livres « égal à égal ». Ces petits livres sont conçus comme des condensés d'information, d'analyse et de propositions sur un sujet donné en lien avec l'égalité femmes-hommes. Cette collection vise à rendre accessible à tous les publics les travaux des chercheur-es, les bonnes pratiques initiées par les différentes organisations et à susciter l'échange et le débat dans différents cercles pour sensibiliser largement aux questions d'égalité.

I.

Gouvernance :
diversifier les profils d'expert-es et mieux
répondre aux attentes du club des partenaires

Instances et équipe permanente

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois. Une réflexion a été engagée afin d'enrichir la diversité des profils au sein du Conseil d'administration.

Comité d'orientation

Le Comité d'orientation s'est réuni deux fois en juin et décembre 2014. Cinq expert-es de l'égalité professionnelle ont nouvellement intégré cette instance : Hippolyte d'Albis, économiste ; Nathalie Loiseau, directrice générale de l'École Nationale d'Administration ; Valérie Petit, enseignante-chercheuse à l'EDHEC business school spécialiste du leadership ; Nina Schmidt, experte égalité et éducation ; Jean-Charles Tillet, expert égalité femmes-hommes et éducation.

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est réunie le 10 septembre 2014. Elle a validé les comptes et le rapport d'activité 2013.

Équipe permanente

Marie Fromont a pris ses fonctions de coordinatrice au sein du Laboratoire de l'égalité le 1^{er} janvier 2014. Elle a été embauchée en CDI à un salaire brut mensuel à temps plein de 3 166,67 €.

Anna Godard, assistante à la coordination, a poursuivi son CDD jusqu'au 15 septembre 2014 à un salaire brut mensuel à temps plein de 1 873,19 €.

Le Laboratoire de l'égalité continue d'occuper un bureau au sein de l'université Paris-Diderot. La convention d'occupation précaire est renouvelable au maximum pour une durée de 3 ans. Le loyer mensuel s'élève à 350 € HT, charges et services compris.

Équipe bénévole

Annie Batlle, Hélène Kloeckner, Catherine Vidal ont assuré la direction de la collection égale à égal, fruit du partenariat entre le Laboratoire de l'égalité et les Editions Belin. Annie Batlle s'est également mobilisée pour développer la promotion de la collection égale à égal au sein des différents événements organisés en lien avec l'égalité femmes-hommes.

Perrine Bismuth a réalisé un diagnostic sur le fonctionnement et les actions du Laboratoire de l'égalité. Christine Guillemaut a assuré la diffusion du travail sur les stéréotypes dans divers événements.

Brigitte Martel-Baussant a apporté son appui dans l'organisation des Rendez-vous de l'égalité en province.

Roxane Rose s'est mobilisée pour développer les relations presse sur la thématique des modes d'accueil des jeunes enfants.

Mathieu Zajdela a apporté son regard d'expert sur les outils à destination du club des partenaires.

Emilie Saussine a commencé à travailler en binôme avec Olga Trostiansky sur le projet « égalité professionnelle dans les professions libérales ».

Adhérent-es

En 2014, on compte 28 adhésions (contre 48 en 2013) :

- 7 associations (70 euros)
- 17 adhésions individuelles (30 euros)
- 4 membres bienfaiteurs (de 70 à 300 euros)

Réseau

Le réseau passe de 1000 à 1200 personnes.

Il est constitué de personnalités qualifiées, qui œuvrent toutes pour l'égalité professionnelle, à un titre ou à un autre, et qui sont issues des différents secteurs de la société : recherche, monde associatif, réseaux de femmes, syndicats, entreprises, monde politique, fonction publique, médias...

Partenaires financiers

Un programme de rendez-vous personnalisés est mis en place auprès des partenaires qui n'ont pu assister aux réunions du Club des partenaires. Plusieurs partenaires renouvellent leur soutien au Laboratoire de l'égalité : Orange, Carrefour, Publicis, La Poste, Vinci, Eau de Paris. Une réflexion est menée pour enrichir la démarche de prospection, avec l'appui bénévole de Mathieu Zajdela, consultant en stratégie auprès de grandes entreprises. Plusieurs rendez-vous sont organisés avec de nouveaux prospects. De nouvelles conventions de partenariat sont signées : ERDF, Sarenza.

Un nouveau partenariat de communication est noué avec BETC qui a, dans un premier temps, élaboré un diagnostic sur les outils et actions de communication du Laboratoire de l'égalité. Ce partenariat sera poursuivi en 2015. BETC apportera, en effet, un appui dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Les partenaires entreprises



Partenaire communication



Le Club des partenaires

Les thématiques traitées en 2014 au sein du Club des partenaires

- mars 2014 : « Quelles attentes vis-à-vis du club des partenaires ? »
- juin 2014 : « Les nouveaux leviers pour lutter contre le présentisme », par François Fatoux, administrateur du Laboratoire de l'égalité, délégué général de l'ORSE (Observatoire de la responsabilité sociale des entreprises) et auteur du livre de la collection égale à égal « Et si on en finissait avec la ménagère ? »
- novembre 2014 : « Comment développer le leadership des femmes à potentiel ? », par Valérie Petit, enseignante-chercheure à l'EDHEC Business School

Les partenaires du Laboratoire de l'égalité ont été sollicités en début d'année 2014 sur leurs attentes vis-à-vis du club des partenaires et des services proposés dans la cadre de la convention de partenariat. Les partenaires ont exprimés la volonté d'une plus grande récurrence dans la mobilisation d'intervenant-es extérieur-es au cours des réunions du club, d'inviter plusieurs membres d'une même entreprise aux rencontres, de conserver des temps d'échanges entre pairs mais aussi d'élargir ponctuellement les rencontres à d'autres entreprises, d'avoir la possibilité d'organiser des échanges en région. Le Laboratoire de l'égalité a ainsi adapté l'organisation des réunions du club pour répondre à ces attentes. Les Rendez-vous de l'égalité organisés à Paris et en région offrent systématiquement aux entreprises la possibilité de partager leurs initiatives auprès du grand public.

Plusieurs partenaires ont fait appel à l'expertise du Laboratoire de l'égalité pour des actions de sensibilisation en interne sur différentes thématiques liées à l'égalité professionnelle, comme prévu dans le cadre de la convention de partenariat.

II.

Une réflexion stratégique sur les futurs défis à relever en matière d'égalité professionnelle

Thématiques de travail pour 2014-2016

Le mise en place d'un Ministère des droits des femmes en 2012 a permis des avancées importantes sur un certain nombre de sujets liés à l'égalité professionnelle femmes-hommes. La loi sur l'égalité réelle du 4 août 2014 vient confirmer cet engagement du gouvernement à s'inscrire dans une démarche de changement sociétal.

Gardant son rôle de précurseur et d'aiguillon qui constitue son identité, le Laboratoire de l'égalité a pris la mesure des initiatives développées par le gouvernement et a décidé, à la fin de l'année 2013, d'engager une démarche de réflexion sur les thématiques prioritaires à traiter pour continuer de faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ces réflexions ont porté tout à la fois sur le fond des sujets à aborder et sur la forme que l'action du Laboratoire de l'égalité doit revêtir.

Un plan d'action 2014-2016 a été élaboré. Il reprend les propositions élaborées par les membres du Conseil d'administration dans le cadre de cette réflexion, propositions qui ont été complétées par les retours des expert-es du Comité d'orientation et des membres du Club des partenaires, puis priorisées.

Les thématiques de réflexion définies s'articulent autour de trois axes :

Thématiques de recherche :

→ **L'impact du système fiscal et des politiques sociales sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

Tout comme le Laboratoire de l'égalité l'avait fait sur la question des retraites, il est nécessaire d'aborder cette question complexe avec pédagogie et de prendre en considération les différentes structures d'organisation de la famille (couples biactifs, couples mono-actifs, couples avec des écarts de revenus importants, couples avec le même niveau de revenus – revenus haut/bas-...).

→ **La précarité des femmes et les inégalités professionnelles dans les milieux les plus défavorisés**

Les femmes ont largement investi le marché du travail mais les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes persistent et sont encore plus fortes dans les milieux les plus précaires. La thématique de la précarité sera abordée sous l'angle des bas salaires/du temps partiel, de la retraite et des familles monoparentales.

→ **Parité et gouvernance des instances syndicales et professionnelles, professions libérales, politique**

Là où les instances de gouvernance publiques ou privées sont contraintes par la loi de tendre vers une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes, on observe quelques évolutions. Les actions de sensibilisation aux stéréotypes, à l'intérêt de plus d'égalité, portent également leurs fruits. En revanche, certains milieux, pourtant largement féminisés, restent particulièrement marqués par les inégalités. Le Laboratoire de l'égalité souhaite accompagner ces acteurs et actrices pour lever les freins à l'égalité.

Thématiques de travail en lien avec le Club des partenaires :

→ **Les stéréotypes de sexe en entreprise**

Les organisations du travail marquées par des métiers dits "masculins" ou "féminins" peinent à attirer des compétences de l'autre sexe. Il existe encore des croyances selon lesquelles les femmes et les hommes seraient voués à certains métiers, à certains niveaux de responsabilités, à un déroulement de carrière fonction de leur implication dans la vie domestique et familiale. Le Laboratoire de l'égalité a mené en 2013 des recherches sur les liens entre stéréotypes de

sexe, inégalités et discriminations qui ont donné lieu à la publication pédagogique "Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres!". Une forte demande a été exprimée par les organisations du travail d'un outil spécifique de lutte contre les stéréotypes.

→ **Le présentéisme en entreprise**

Le présentéisme recouvre différentes formes qu'un-e même salarié-e peut cumuler. Ces aspects variés du présentéisme ne sont généralement pas connus ni appréhendés par les entreprises. Les solutions pour lutter contre le présentéisme doivent être différenciées et adaptées aux différentes formes de présentéisme. Mais le premier pas à franchir reste bien la compréhension de la complexité du phénomène.

Thématiques d'interpellation des décideurs politiques et économiques :

→ **L'éducation à l'égalité femmes-hommes/filles-garçons à l'école**

L'éducation à l'égalité à l'école doit être une priorité pour garantir l'égalité des chances des filles et des garçons, leur accorder les mêmes droits et perspectives. Le fait d'interroger les représentations des filles et des garçons permet à chacune et à chacun de s'exprimer librement sur ce qu'ils sont et veulent devenir, de se questionner sur les rôles sociaux assignés aux femmes et aux hommes, sur les rapports qu'ils entretiennent avec leurs camarades filles et garçons et de prendre conscience de la construction sociale des inégalités entre les femmes et les hommes.

→ **Les modes d'accueil des jeunes enfants comme facteur d'égalité professionnelle**

La création de places d'accueil pour les jeunes enfants est une mesure essentielle pour permettre aux parents d'articuler au mieux leur activité professionnelle et leur vie privée, plus particulièrement pour les mères qui assument encore majoritairement la garde des enfants en bas-âge ou en dehors des temps scolaires. Si des objectifs ont été fixés par le gouvernement, ils ne sont que partiellement atteints.

III.

Des propositions constructives aux décideurs politiques et économiques

Lutte contre les stéréotypes

La publication « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! » et le Pacte sur les stéréotypes (voir rapport d'activité 2013), fruit d'un travail collectif sur les liens entre stéréotypes, discriminations et inégalités dans le monde de l'éducation, des médias et du travail, ont été envoyés à environ 500 acteurs : institutions, associations, think-tanks, médias/presse, syndicats/représentations d'entreprises. Ces travaux ont également été présentés dans divers événements et au cours de différentes rencontres.

Présentation aux entreprises Accenture Aéroports de Paris Air France (<i>intervention</i>) Areva Bouygues Construction (<i>intervention</i>) Capgemini CapitalCom Eau de Paris (<i>intervention</i>) Fastretailing Google France La Poste (<i>intervention</i>) Publicis Randstat Sarenza Wiseed	Présentation aux institutions Ministère des droits des femmes Service des droits des femmes Ministère de la culture et de la communication Ministère de l'éducation nationale Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Ministère des affaires sociales et de la santé Ministère du travail, de la formation professionnelle et du dialogue social Délégation générale emploi et formation professionnelle Services du Premier ministre Assemblée nationale Sénat (<i>audition</i>) Commissariat à la stratégie et à la prospective Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes Défenseur des droits Mairie de Paris Conseil supérieur de l'audiovisuel
Présentation aux associations Femmes de l'intérieur (<i>intervention</i>) Femmes 3000 Les Odettes Présentation aux syndicats CFDT CFTC (<i>intervention</i>)	Présentation autres CCI France CCI Paris IDF Ecole 42 Fondation Jean Jaurès Think Tank different Forum Elle active (<i>intervention</i>)

Education à l'égalité des filles et des garçons

Suite à l'abandon des ABCD de l'égalité et à l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour l'égalité filles-garçons à l'école par le gouvernement, le Laboratoire de l'égalité a rencontré le cabinet de la Ministre de l'éducation nationale et a formulé des propositions concrètes pour que les mesures proposées dans ce plan d'action répondent aux besoins réels de sensibilisation des enfants à l'égalité.

Le Laboratoire de l'égalité a insisté sur le fait de rendre la formation des personnels de l'éducation nationale sur ces questions obligatoire.

Au niveau pédagogique, trois composantes majeures doivent être prises en compte pour assurer une sensibilisation efficace des filles et des garçons à l'égalité :

- représenter de manière équilibrée et non stéréotypée les femmes et les hommes dans les manuels scolaires : la délégation aux droits des femmes du Sénat a adopté 14 recommandations allant dans ce sens, en juin 2014, qu'il conviendrait d'intégrer au nouveau plan égalité,
- valoriser le rôle des femmes dans les enseignements dispensés : les programmes scolaires définissent les connaissances et méthodes essentielles à acquérir par les élèves dans chaque matière. Ils doivent être conçus dans le respect de la contribution des deux sexes à la construction de notre société,
- interroger les rôles et représentations des femmes et des hommes au travers d'actions pédagogiques : au-delà des connaissances et méthodes, le rôle de l'école est d'initier les jeunes au respect, aux droits de chacun-e et à la citoyenneté. Il est important qu'un temps scolaire, mobilisant des méthodes participatives d'enseignement, soit consacré aux questions d'égalité filles-garçons.

Le Laboratoire de l'égalité soutient la disposition visant à inscrire l'égalité à l'ordre du jour des conseils d'école et des conseils d'administration des établissements scolaires. Cette mesure permettrait, en effet, de garantir que le sujet soit débattu en présence des différentes parties prenantes, y compris avec les représentant-es élu-es des parents d'élèves. Les enseignant-es pourraient également affirmer leur volonté de s'engager plus activement sur le sujet, voire susciter des projets d'établissement ou d'école sur ce thème. Le laboratoire de l'égalité a appelé la Ministre de l'éducation nationale à envoyer une circulaire claire sur ce point pour que le sujet soit débattu dans tous les établissements au plus tard au deuxième Conseil de l'année.

Développement des modes d'accueil des jeunes enfants

Le Laboratoire de l'égalité a engagé un travail pour le développement des modes d'accueil des jeunes enfants, élément essentiel pour favoriser l'articulation des temps de vie, surtout des femmes qui assument encore majoritairement la garde des enfants en bas-âge ou en dehors des temps scolaires. Le Laboratoire de l'égalité a ainsi rencontré la Secrétaire d'Etat à la famille et sa Conseillère en charge de la petite enfance ainsi que la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes afin d'identifier les blocages à la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement à ce sujet. Les rencontres se sont poursuivies avec les représentant-es des collectivités territoriales, initiatrices du lancement des projets d'accueil des jeunes enfants.

Le Laboratoire de l'égalité a proposé ainsi plusieurs pistes complémentaires à celles proposées par le gouvernement (accompagner davantage la création de places au travers d'une aide exceptionnelle aux collectivités pour toute nouvelle place créée en 2015 et déploiement d'un plan global de développement auprès des assistant-es maternel-les) :

Diversification des financements des modes d'accueil pour assurer leur pérennité sur le long terme :

- répartition différente du budget de la CNAF basée sur le déplacement d'un point dédié aux allocations individuelles vers les aides prévues pour le financement des structures accueillant des jeunes enfants,
- création d'un fond d'investissement public-privé destiné exclusivement au financement des dispositifs d'accueil des jeunes enfants. Un abattement fiscal incitatif est préconisé.

Valorisation du métier d'assistant-es maternel-les

- le métier d'assistant-es maternel-les va connaître une pénurie de main d'œuvre dans les prochaines années compte tenu de la moyenne d'âge du personnel en activité. Le Laboratoire

de l'égalité invite le gouvernement à lancer une campagne de communication et de sensibilisation pour relancer l'attractivité du métier, notamment auprès des jeunes, et à renforcer le cursus de formation pour développer la professionnalisation du métier.

Actions en faveur de la préscolarisation des enfants de 2-3 ans

- même si le taux de préscolarisation a augmenté en 2013 pour la première fois depuis 1999, le Laboratoire de l'égalité appelle à poursuivre cette dynamique qui est une composante essentielle pour favoriser l'articulation des temps de vie des parents.

Réduction du congé parental

Suite à la proposition du gouvernement de réduire le congé parental à 18 mois à partir du deuxième enfant, le Laboratoire de l'égalité a demandé que les économies effectuées sur le versement du complément de libre choix d'activité soient redéployées pour

- participer au financement du développement de modes d'accueil individuel, collectif et de préscolarisation des jeunes enfants.
- renforcer l'indemnisation du congé parental

Un congé parental plus court, mieux rémunéré et partagé à égalité entre les parents permettrait, en effet, d'éviter un retrait durable des femmes du monde du travail, d'inciter les pères à prendre un congé parental et de favoriser une meilleure répartition des responsabilités familiales.

Les communiqués de presse

Quinze communiqués ont été diffusés aux journalistes et aux membres du réseau du Laboratoire en 2014.

Les communiqués sont disponibles dans leur intégralité sur le site web du Laboratoire de l'égalité.

Solutions d'accueil des jeunes enfants : le Laboratoire de l'égalité émet des propositions concrètes au gouvernement (03/11/2014)

Les objectifs de création de nouvelles places d'accueil pour les jeunes enfants, que ce soit en structures collectives, auprès des assistant-es maternel-les ou en préscolarisation n'ont été que partiellement atteints en 2013. Le gouvernement souhaite accompagner davantage la création de places au travers d'une aide exceptionnelle aux collectivités pour toute nouvelle place créée en 2015 et d'un plan global de développement auprès des assistant-es maternel-les. Même si ces mesures constituent un début de réponse pour maintenir les objectifs fixés à 2017, le Laboratoire de l'égalité a demandé à Madame Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, au cours d'un entretien, d'aller plus loin et de placer ce sujet au cœur des préoccupations nationales.

Les métiers ont-ils un sexe ? Nouveau titre de la collection égale à égal (16/10/2014)

Le Laboratoire de l'égalité a le plaisir de vous annoncer la sortie du nouveau titre de la collection « Egale à égal », que nous publions en partenariat avec les éditions Belin : « Les métiers ont-ils un sexe ? – Pour sortir des sentiers battus de l'orientation des filles et des garçons », de Françoise Vouillot, enseignante-chercheuse à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle et membre du Haut conseil à l'égalité femmes-hommes. Vous pouvez vous procurer dès maintenant ce livre sur le site des éditions Belin et en librairie.

L'égalité femmes-hommes doit être au cœur de la politique familiale et d'éducation (03/10/2014)

En l'espace de quelques mois, la mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, qui devait être opérationnelle dès la rentrée 2014-2015, a été reportée à la fin de l'année et les crédits de 2013 alloués au développement des modes d'accueil des jeunes enfants ont été sous-consommés de 243 millions d'euros. Dans ce contexte, le Laboratoire de l'égalité rappelle l'impérieuse nécessité de placer l'égalité femmes-hommes au cœur de la politique familiale et d'éducation.

Un congé parental plus court pour plus d'égalité pas pour plus d'économies ! (29/09/2014)

Si le Laboratoire de l'égalité attire l'attention depuis 2010 sur les dangers d'un congé parental trop long et pris quasi exclusivement par les femmes, il avait subordonné sa diminution à un développement de modes d'accueil des jeunes enfants suffisant pour ne pas faire obstacle au travail des femmes et à une revalorisation du complément de libre choix d'activité. Sans autre changement, la mesure proposée par le gouvernement de réduire de trois ans à 18 mois le congé parental à la naissance du deuxième enfant apparaît exclusivement destinée à faire des économies.

Les modes d'accueil des jeunes enfants : un problème de mères ? (03/09/2014)

La création de places d'accueil pour les jeunes enfants est une mesure essentielle pour permettre aux parents d'articuler au mieux leur activité professionnelle et leur vie privée, plus particulièrement pour les mères qui assument encore majoritairement la garde des enfants en bas-âge ou en dehors des temps scolaires. (...) Pourtant, seuls 52% des enfants de moins de 3 ans bénéficient d'une place d'accueil collectif, individuel ou en préscolarisation. La pénurie de places d'accueil de jeunes enfants est estimée, selon différents rapports d'évaluation, à environ 400 000 places.

Rentrée scolaire : L'éducation à l'égalité filles-garçons à l'école doit être une priorité ! (28/08/2014)

Le Laboratoire de l'égalité se félicite qu'une ardente promotrice de l'égalité filles garçons, Madame Najat Vallaud-Belkacem, ait été nommée au poste de ministre de l'Education nationale. Dans la lignée des actions engagées dans le cadre de ses précédentes fonctions, il nous semble essentiel de placer au rang des priorités l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. En effet, suite à la publication du rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) sur le dispositif expérimental des ABCD

de l'égalité, en juin dernier, le gouvernement a présenté son nouveau plan d'action pour l'égalité filles-garçons à l'école visant à « amplifier le projet ». Nous demandons qu'une communication claire et détaillée soit faite auprès des différentes parties prenantes, y compris auprès des parents d'élèves, sur ce nouveau plan égalité afin que chacun-e puisse prendre connaissance des objectifs, du contenu des actions qu'il prévoit et des mesures qui seront opérationnelles dès la rentrée 2014-2015.

Généraliser les ABCD de l'égalité : des outils pédagogiques pertinents pour instaurer égalité et respect entre les filles et les garçons (27/06/2014)

Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, assurait en mars dernier que les ABCD de l'égalité sont plébiscités par une large majorité des enseignant-es et des élèves. Benoit Hamon, Ministre de l'éducation nationale, a annoncé ces derniers jours le bilan de l'expérimentation faite dans 600 classes du primaire et de la maternelle était positif. Pourtant, selon nos dernières informations, la généralisation des ABCD serait remise en cause par le Ministère de l'éducation nationale ! Le Laboratoire de l'égalité a saisi Benoit Hamon afin que soit présenté publiquement le bilan de la première année de la mise en œuvre des ABCD de l'égalité et qu'une concertation soit engagée avant toute décision sur l'abandon de ce dispositif.

Valoriser les pères dans les responsabilités parentales (16/06/2014)

Une famille sur cinq est aujourd'hui composée d'enfants et d'un seul parent, la mère dans 85 % des cas. Plus d'un enfant sur dix dont les parents sont séparés ne voit jamais son père. Dans beaucoup d'autres cas, les contacts deviennent épisodiques. Si nous voulons valoriser l'engagement des hommes dans les responsabilités domestiques et familiales, composante essentielle pour tendre vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, ce principe ne doit pas être remis en cause en cas de séparation des couples avec enfants. Le Laboratoire de l'égalité est favorable à une double résidence des enfants suite à une rupture conjugale.

Rythmes scolaires : plus de souplesse, oui ! Mais pas moins d'égalité entre les femmes et les hommes (25/04/2014)

Benoit Hamon, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé ce jour deux mesures pour donner plus de souplesse dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. L'une ouvre la possibilité de regrouper les activités périscolaires sur une seule après-midi que les écoles pourront choisir, l'autre propose de réduire le nombre d'heures d'école par semaine et de raccourcir les vacances scolaires pour rattraper ces heures. Si ces ajustements visent à faciliter la mise en place de la réforme par les acteurs locaux et ont pour objectif final, selon le Ministre, de « permettre à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, de bien apprendre, de mieux apprendre à l'école, et donc de pouvoir réussir », il ne faudrait pas qu'ils renforcent les difficultés d'organisation au sein de la famille ou induisent des conséquences négatives sur l'activité professionnelle des parents, notamment sur l'activité des femmes sur qui pèse le plus souvent la charge des temps domestiques et familiaux.

Égalité femmes-hommes : entre progrès et résistances (17/04/2014)

Le 5 avril 2014, Anne Hidalgo a été élue Maire de Paris. Le 15 avril 2014, Valérie Rabault a été élue Rapporteuse générale du budget à l'Assemblée nationale. Dans les deux cas, c'est la première fois que des femmes sont élues à ces fonctions stratégiques. Alors que la France célèbrera le 21 avril prochain le 70e anniversaire du droit de vote des femmes, le Laboratoire de l'égalité se félicite de ces avancées en termes d'égalité femmes-hommes dans la sphère publique, même si ces deux citadelles conquises par des femmes de talent ne doivent pas faire oublier que seules 13% des maires et 27% des député-es sont des femmes !

Découvrez les trois premiers titres de la collection « Égale à égal » (28/03/2014)

Le Laboratoire de l'égalité s'est fixé trois objectifs principaux : rassembler les acteurs de l'égalité professionnelle, interpellier les décideurs politiques et économiques et sensibiliser le grand public aux questions d'égalité professionnelle et aux stéréotypes. C'est dans la logique de ce troisième objectif que le Laboratoire a noué un partenariat avec les éditions Belin et lance une collection originale, "Égale à égal" : des livres courts et percutants pour faire progresser l'égalité femmes-hommes. Les trois premiers titres de la collection sont en vente en librairie et en ligne.

Parité en politique : une action globale reste nécessaire pour une meilleure représentation des femmes (17/03/2014)

A ce jour, le parlement européen est majoritairement masculin : 64% de députés européens pour 36% de députées. En France, les premiers chiffres viennent de tomber concernant la parité aux élections municipales : si 85% des listes sont paritaires, seulement 35% de femmes sont candidates dans les communes de moins de 1000 habitants, non soumises aux contraintes paritaires. Pire encore, seulement 17% de femmes sont têtes de liste. A la veille des élections municipales en France et à l'approche des élections européennes, le Laboratoire de l'égalité appelle à une réelle prise de conscience collective sur les écarts qui persistent encore pour de nombreux scrutins, malgré les mesures législatives ou lorsque celles-ci sont inexistantes.

Stop à la désinformation qui va à l'encontre de l'égalité entre les filles et les garçons (31/01/2014)

Ces derniers mois et plus fortement encore ces derniers jours, des craintes ont été formulées par quelques parents d'élèves et au-delà, concernant l'enseignement de « la théorie du genre » dans les écoles, suite à la mise en place du dispositif « ABCD de l'égalité » par le gouvernement. S'il est normal et légitime que les parents soient préoccupés par l'éducation de leurs enfants, ces préoccupations ne doivent pas faire le jeu de la désinformation. Quelques éclairages s'imposent pour lever les incompréhensions.

Loi pour l'égalité femmes-hommes : une belle initiative qui peut aller encore plus loin (22/01/2014)

L'examen du projet de loi pour l'égalité femmes-hommes a débuté à l'Assemblée nationale ce lundi, après avoir été adopté au Sénat en septembre 2013. Le Laboratoire de l'égalité réitère son soutien à cette initiative du gouvernement qui vise à réduire les inégalités de traitement et d'opportunités entre les femmes et les hommes, mais propose des mesures plus ambitieuses pour que ce texte puisse jouer pleinement son rôle de garant de l'égalité.

Culture de l'égalité à renforcer pour davantage d'égalité dans la culture (09/01/2014)

Jane Campion sera la première femme réalisatrice à présider le Jury du Festival de Cannes cette année après avoir été la seule femme réalisatrice à obtenir la Palme d'or décernée lors de l'édition 1993 de ce festival pour son film La leçon de piano. Le Laboratoire de l'égalité se félicite de cette nomination, qui révèle néanmoins les progrès qui restent à accomplir au monde du cinéma et de la culture pour devenir un espace de référence de l'égalité entre les femmes et les hommes.

IV.

Outils pédagogiques et actions de sensibilisation

La collection égale à égal

Le Laboratoire de l'égalité s'est fixé trois objectifs principaux : rassembler les acteurs de l'égalité professionnelle, interpeller les décideurs politiques et économiques, et sensibiliser le grand public aux questions d'égalité professionnelle et aux stéréotypes. C'est dans la logique de ce troisième objectif que le Laboratoire a noué un partenariat avec les éditions Belin et a lancé une collection originale, "Égale à égal" : des livres courts et percutants pour faire progresser l'égalité femmes-hommes. Les quatre premiers titres sont sortis en 2014 :

- « A la télévision, les hommes parlent, les femmes écoutent », d'Arnaud Bihel
- « Les femmes valent-elles moins cher que les hommes », d'Annie Batlle
- « Et si on en finissait avec la ménagère ? », de François Fatoux
- « Les métiers ont-ils un sexe ? » de Françoise Vouillot

Les autres titres suivront au rythme de quatre par an. Rédigés par des auteurs et auteures, ils abordent les différents aspects des inégalités entre les sexes dans la vie économique, politique, domestique, dans l'éducation, le sport, la culture... Ces petits ouvrages synthétiques et pédagogiques, agréables à lire et à feuilleter, tiennent dans la poche (70 pages). A l'intérieur, des faits : état des lieux, évolutions à l'œuvre, solutions à portée de la main... mais aussi des zooms informatifs et des citations « décoiffantes ».

Les deux prochains titres sont attendus pour le 11 mars 2015 sur les inégalités dans le sport « Les femmes ne sont pas faites pour courir », de Patrick Bocard, et sur l'implication des hommes dans les questions d'égalité « Les hommes veulent-ils l'égalité ? », de Patric Jean.

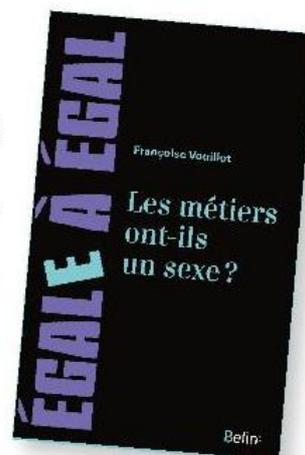
Diffusion de la collection au cours d'évènements

En 2014, la collection a été présentée au cours de plusieurs évènements. Face au succès de ces premiers titres, les éditions Belin ont relancé l'impression des ouvrages.

- **Laboratoire de l'égalité**, évènement de lancement de la collection (avril)
- **Librairie l'Arbre à lettres**, rencontre avec les auteur-es (avril)
- **Prix Buzzons contre le sexisme**, trois premiers livres de la collection parmi les prix (mai)
- **BNP Paribas Mixcity**, présentation de la collection (mai)
- **Forum Jump**, vente des livres (mai)
- **Social Builder Forum jeunes femmes et numérique**, vente des livres (mai)
- **Women'up and the Boston project** colloque annuel, vente des livres (juin)
- **Voxfemina** Assemblée générale, présentation du livre « A la télévision les hommes parlent, les femmes écoutent » d'Arnaud Bihel (juillet)
- **Bougues Construction réseau de femmes**, présentation de la collection (juillet)
- **PWN**, présentation de la collection (novembre)
- **Deloitte**, présentation du livre « Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ? » d'Annie Batlle (décembre)
- **Supplément d'Elles**, présentation des livres « Les métiers ont-ils un sexe ? » de Françoise Vouillot et « Les femmes valent-elles moins cher que les hommes » d'Annie Batlle (décembre)
- **BPW**, présentation du livre « Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ? » d'Annie Batlle (décembre)

Les métiers ont-ils un sexe ? Pour sortir des sentiers battus de l'orientation des filles et des garçons

En France, seuls 12 % des métiers sont mixtes. Aux hommes, la production et l'ingénierie, aux femmes l'éducation, la santé et le social. Existerait-il des métiers plutôt féminins ou plutôt masculins ? Filles et garçons auraient-ils des aptitudes spécifiques qui les orienteraient « naturellement » vers des professions différentes ? L'objet de ce livre est de démontrer les ressorts de la division sexuée du travail, porteuse d'inégalités, et de révéler tout l'intérêt pour la société d'une réelle mixité des métiers.



Françoise Vouillot est enseignante-chercheuse en psychologie à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP-Le CNAM). Elle est membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Et si on en finissait avec la ménagère ? Sur la répartition des tâches ménagères entre les femmes et les hommes

On se doutait que les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux tâches domestiques. Mais pas dans de telles proportions : 3 fois plus, soit plus de 4 heures par jour, alors que la majorité d'entre elles travaillent à l'extérieur. On pensait la ménagère de moins de 50 ans en voie de disparition, or ce livre montre la résistance de la séparation des rôles entre femmes et hommes dans la sphère domestique et son incidence sur la sphère professionnelle. Mais aussi l'intérêt qu'il y a à partager ces tâches, et à les valoriser.



François Fatoux a créé l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises dont il est délégué général. Il siège au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ?

Sur les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes

Si on compare les salaires des femmes à ceux des hommes – à poste égal, par niveau de responsabilité, par secteur, par métier, par âge, par diplôme – force est de constater que leur valeur sur le marché de l'emploi est moindre. Les femmes qui accèdent à des emplois de bon niveau sont moins payées que leurs collègues masculins. Les temps partiels, le sous-emploi, qui concernent surtout des femmes, font sombrer les moins qualifiées dans la pauvreté. L'objet de ce livre est de démonter les ressorts de ces paradoxes et de mettre en évidence les bénéfices individuels et collectifs de l'égalité salariale.

Annie Batlle a mené une carrière en entreprise et collaboré régulièrement avec la presse (*Le Monde*, *Les Échos*). Elle a écrit plusieurs ouvrages sur le management, les femmes et le travail.



À la télévision, les hommes parlent, les femmes écoutent !

Sur la place des femmes à la télévision

La télévision, miroir du monde? C'est souvent l'image qu'on en donne. Si c'est le cas, elle est un miroir déformant, car les femmes sont à l'écran deux fois moins nombreuses que les hommes, au mieux. Et plus encore que dans le réel, ils incarnent le pouvoir, quand elles sont reléguées au foyer, voire réduites à leur physique. Ce livre montre comment la télévision, souvent à la traîne de la société, participe à établir des normes.

Ses acteurs en ont enfin pris conscience. Assez pour espérer qu'elle devienne un outil vertueux?

Arnaud Bihou est journaliste aux *Nouvelles News*, un site d'informations générales qui donne la parole autant aux femmes qu'aux hommes.



Les Rendez-vous de l'égalité à Paris et en région

Le Laboratoire de l'égalité a développé en 2014, des Rendez-vous de l'égalité à Paris et en région dont l'objectif est de sensibiliser le grand public à la thématique de l'égalité, de rassembler les acteurs de l'égalité et de diffuser les travaux du Laboratoire de l'égalité à Paris et en région grâce à la mobilisation des expert-es de notre réseau et des membres du club des partenaires.

16 avril 2014, à Paris : Lancement de la collection égale à égal

La collection et les trois premiers ouvrages ont été présentés au cours de l'évènement de lancement en présence des auteur-es :

- **Annie Batlle**, ayant occupé des postes de direction dans des grandes organisations publiques et privées
- **Arnaud Bihel**, journaliste aux Nouvelles News
- **François Fatoux**, délégué général de l'ORSE

Les échanges ont été animés par **Cécile Dumas**, cofondatrice du Laboratoire de l'égalité.

17 septembre 2014, à Paris : Développer les modes d'accueil des jeunes enfants pour faciliter l'activité des parents

Ont participé à la table ronde :

- **Hippolyte d'Albis**, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et à l'université Panthéon Sorbonne, spécialisé en économie démographique. Il est notamment l'auteur de « Pour être efficace, la politique familiale doit promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes » (Économie Matin, 12 novembre 2013).
- **Sylviane Giampino**, psychanalyste et psychologue, spécialiste de la petite enfance. Elle est fondatrice et administratrice de l'Association Nationale des Psychologues pour la Petite Enfance. Ses thèmes principaux de travail sont les modes d'accueil des jeunes enfants, la parentalité, la conciliation famille/travail et la prévention des difficultés psychologiques.
- **Olga Trostiansky**, présidente du Laboratoire de l'égalité. Elle est adjointe au maire du 10ème arrondissement de Paris, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et des finances. Elle a été adjointe au Maire de Paris, de 2001 à 2014 en charge de la famille et de la petite enfance puis de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion.

La table ronde a été animée par **Anne-Claire Mialot**, Secrétaire générale du Laboratoire de l'égalité.

25 septembre 2014, à Lyon, en partenariat avec le CRLCAFF : Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres !

Le format, un peu plus long que pour les Rendez-vous de l'égalité à Paris, a permis à la fois de donner la parole aux élu-es locaux et d'organiser une table ronde avec une grande variété d'intervenant-es régionaux issus de différentes sphères de la société, à l'image du Laboratoire. Cet évènement a aussi permis de répondre à la demande qui avait été faite par les membres du Club des partenaires : des événements en région pour permettre de diffuser davantage la thématique égalité, mais aussi offrir des opportunités aux partenaires d'animer leurs réseaux régionaux et mettre en valeur leurs activités au niveau local.

En introduction, ont été présentés les initiatives locales en faveur de l'égalité femmes-hommes et les partenaires de ce rendez-vous en présence de :

- **Thérèse Rabatel**, adjointe au Maire de Lyon déléguée à l'égalité femmes-hommes et aux personnes en situation de handicap
- **Elsa Palandjian**, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité
- **Brigitte Martel-Baussant**, présidente du Comité régional de liaison et de coordination des associations féminines et féministes (CRLCAFF)
- **Christine Guillemaut**, pilote des travaux du Laboratoire de l'égalité sur les stéréotypes

Une table ronde a été organisée pour débattre de ces différentes questions en présence de :

- **François Fatoux**, délégué général de l'ORSE, administrateur du Laboratoire de l'égalité et auteur du livre « Et si on en finissait avec la ménagère ? » de la collection égale à égal du Laboratoire de l'égalité
- **Céline Gillier**, syndicaliste CFDT
- **Christine Guillemaut**, pilote des travaux du Laboratoire de l'égalité sur les stéréotypes
- **Philippe Liotard**, enseignant-chercheur à Lyon 1 et chargé de mission égalité
- **Michel Romanet-Chancrin**, délégué au développement régional en charge de la valorisation des ressources humaines et responsable du domaine égalité au Groupe La Poste Rhône-Alpes

La table ronde a été animée par **Marie-Martine Chambard**, ancienne rédactrice en chef adjointe de France 3.

Partenariats

Le Laboratoire de l'égalité est régulièrement sollicité pour intervenir en tant que partenaire d'initiatives engagées en faveur de l'égalité professionnelle.

- **Concours EgalitéE 2014** du Ministère des droits des femmes (janvier)
- **Plan mixité** du Ministère des droits des femmes (janvier)
- **Conférence ORSE** « Pratiques d'engagement dans les organismes associatifs, mutualistes, syndicaux et patronaux sous l'angle de l'égalité femmes-hommes » (février)
- **Forum Elle active** (avril)
- **Plateforme Europe** du Ministère des droits des femmes (avril)
- **SACD** (société des auteurs et compositeurs dramatiques) – Association HF : troisième édition de la brochure « Où sont les femmes dans le spectacle vivant ? » (septembre)
- **Forum de la mixité** (décembre)

Interventions

Le Laboratoire de l'égalité a été amené à présenter ses réflexions et ses actions à des publics nombreux et variés. Les intervenant-es sont des membres du Conseil d'administration, du Comité d'orientation, de l'équipe bénévole ou de l'équipe permanente.

- **Global Summit for Women**, participation au groupe de préparation du Sommet à Paris (janvier à juin)
- **Air France**, groupe de travail stéréotypes – négociation du 4^e accord cadre égalité (février)
- **ORSE**, conférence sur les pratiques de l'engagement sous l'angle de l'égalité femmes-hommes (février)
- **Maison de l'Europe de Bordeaux**, table ronde « Médias, accélérateurs ou freins à l'égalité entre les femmes et les hommes ? » (février)
- **Sénat**, audition sur les stéréotypes dans les manuels scolaires
- **Eau de Paris**, groupe de travail – négociation syndicale stéréotypes et conciliation des temps de vie (mars)
- **Groupe SOS**, table ronde sur la représentation des femmes dans les instances de décision (mars)
- **INSEE – Ministère des droits des femmes**, consultation pour l'élaboration d'une enquête sur les stéréotypes (mars, mai, septembre)

- **Forum Elle active**, ateliers sur la retraite des femmes et l'éducation des enfants à l'égalité (avril)
- **Femmes pour le dire femmes pour agir**, conférence les oubliées de la parité – les femmes handicapées (avril)
- **Défenseur des droits**, participation au comité égalité femmes-hommes (avril et novembre)
- **BNP Paribas Mixcity**, présentation de la collection égale à égal (mai)
- **La Poste**, rencontre du réseau égalité sur les stéréotypes (juin)
- **Femmes de l'intérieur**, rencontre des adhérentes sur les stéréotypes (juin)
- **Voxfemina**, présentation du livre « A la télévision les hommes parlent, les femmes écoutent » d'Arnaud Bihel (juillet)
- **Bouygues Construction réseau de femmes**, présentation du Laboratoire de l'égalité (juillet)
- **Carrefour**, réunion de concertation sur l'égalité professionnelle femmes-hommes (octobre)
- **CFTC**, rencontre des copils régionaux sur les stéréotypes (octobre)
- **PWN**, présentation de la collection égale à égal (novembre)
- **Deloitte**, présentation du livre « Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ? » d'Annie Batlle (décembre)
- **Supplément d'Elles**, présentation des livres « Les métiers ont-ils un sexe ? » de Françoise Vouillot et « Les femmes valent-elles moins cher que les hommes » d'Annie Batlle (décembre)
- **BPW**, présentation du livre « Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ? » d'Annie Batlle (décembre)
- **Orange réseau de femmes**, présentation du Laboratoire de l'égalité (décembre)

Visibilité sur le web et dans les médias

Fréquentation du site web et influence sur les réseaux sociaux

22 954 visiteurs uniques du site web en 2014, soit une moyenne de 63 visiteurs uniques par jour.

619 abonné-es à la newsletter grand public.

Sur Dailymotion, la vidéo de la campagne de communication de 2012 a été vue 66 413 fois.

Une réflexion a été menée avec une experte des réseaux sociaux en 2013. Le plan d'action mis en place a porté ses fruits : 2671 abonné-es sur Twitter (+44% vs 2013) , 2223 suiveur-es sur Facebook (+34% vs 2013)

Présence dans les médias

Sur l'ensemble de l'année 2014, les médias ont largement relayé les actions du Laboratoire de l'égalité :

- presse écrite et en ligne, blogs, sites d'information : 54 articles
- radios : 9 sujets
- télévisions : 7 sujets